Prix agricoles 1995/1996: prix d'intervention du sucre blanc et du sucre brut, prix minimum pour la betterave A et B

1995/0802(CNS) - 22/02/1995 - Document de base législatif

Sucre - Prix agricoles 1995/1996 Pour la campagne de commercialisation 1995/1996, il est proposé de fixer, pour les zones déficitaires de la Communauté, un prix d'intervention dérivé du sucre blanc à : .64,65 Ecu/100kg pour toutes les zones du Royaume-Uni; .64,65 Ecu/100kg pour toutes les zones de l'Irlande; . 64,65 Ecu/100kg pour toutes les zones du Portugal; .64,65 Ecu/100kg pour toutes les zones de la Finlande; .64,88 Ecu/100kg pour toutes les zones de l'Espagne; .65,53 Ecu/100kg pour toutes les zones de l'Italie; En outre, il est proposé de fixer : - le prix d'intervention du sucre brut à 52,37 Ecu/100 kg; - le prix minimal de la betterave A, valable dans toute la Communauté, à 46,72 Ecu/t; - le prix minimal de la betterave B, valable dans toute la Communauté, à 32,42 Ecu/t; Enfin, il est proposé de réduire le montant du remboursement des frais de stockage, et de le ramener de 0,48 Ecu/100 kg à 0,41 Ecu/100 kg de sucre blanc par mois, compte tenu du taux d'intérêt actuel.